Ami du Clergé du 31 octobre 1935

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Sermons pour la Dédicace. — III. Nous sommes des temples vivants, 593.
Pour l'anniversaire de l'armistice. — I. La signification de la cérémonie, 594. — II. La leçon de nos morts, 597. — III. La fidélité au devoir, 598.
Pour la fête de S. Martin. — I. Sa vie, 599. — II. Un beau geste de charité, une belle parole de vaillance, un bel élan de foi, 602.
Pour les Premiers Vendredis. — I. *Novembre :* Jésus compatissant, 604.
Sermon pour la fête patronale d'un Saint religieux. — La vie religieuse et la personnalité humaine, 606.

SERMONS POUR LA DÉDICACE

III

NOUS SOMMES DES TEMPLES VIVANTS

Vos estis templum Dei vivi.
Vous êtes les temples du Dieu vivant.
(II Cor., vi, 16).

Mes frères,

Bien des fois, à pareil jour, on vous a parlé du temple matériel qui nous abrite en ce moment, on vous a dit le respect et l'amour que nous devons avoir pour lui. Aujourd'hui je voudrais vous parler d'un autre temple bien plus précieux, qui n'est autre que votre corps. « Ne savez vous pas, disait S. Paul aux fidèles de Corinthe, que vous êtes les temples de Dieu et que le St-Esprit habite en vous ? » Voyons donc combien l'affirmation du grand apôtre est justifiée et quels devoirs en découlent pour nous !

I

Qu'est-ce qu'un temple ? Si j'interroge le dictionnaire, il me répond que c'est un édifice consacré au culte.

Un édifice d'abord. Or, m. f., édifice nous sommes : ne chantons-nous pas dans la préface des morts que quand se dissout, quand tombe en ruines cette maison charnelle, cette habitation terrestre qui s'appelle notre corps et où habite notre âme, une demeure éternelle nous est offerte dans les cieux ?

Notre corps est réellement une demeure dont Dieu lui-même fut l'architecte : « *Ipsius enim sumus factura.* » Tiré du même sol dont cette église est sortie, fait de la même poussière, notre corps n'en diffère que par son auteur. Ce n'est point un architecte mortel, ce n'est pas même un ange qui eut mission de l'édifier, c'est Dieu lui-même qui a voulu y travailler, et avec quel soin et quel amour ! Pour créer le monde, il avait suffi d'une parole tombée de ses lèvres ; mais quand il s'agit pour lui de s'élever une demeure, de se construire un temple, il se recueille, il trace son plan, puis, se mettant à l'œuvre, de sa main divine il ramasse un peu de limon, le pétrit et en fait le temple qui s'appelle le corps humain.

Le temple... je me trompe, m. f., car un temple, ai-je dit, est un édifice consacré. En sortant des mains de l'architecte, cette église n'était qu'une maison profane. Pour en faire une église chrétienne, il fallut qu'un jour le pontife vînt dans votre cité, fît à plusieurs reprises le tour de cette enceinte, y pénétrât et aspergeât d'eau bénite ces murs. Il fallut qu'il marquât d'huile sainte ces piliers et répandît partout les bénédictions et les prières.

Or, en venant au monde, l'enfant n'est point encore, lui non plus, un temple de Dieu. Son petit corps débile est au contraire une demeure maculée, souillée, profanée par le démon qui y habite et y règne en maître. Que fait le prêtre ? A l'exemple du pontife consécrateur, il multiplie sur cette créature souillée les signes de croix et au nom du Christ Jésus en chasse le démon. Puis, comme le pontife encore, il l'asperge d'eau bénite, de l'eau baptismale, et marque ses membres de l'huile sainte. Et comme si ce n'était point assez de cette consécration du prêtre, l'évêque vient à son tour au jour de la confirmation et avec cette même huile sainte dont il consacre les églises, trace au front des sanctuaires vivants que sont nos corps la croix, comme on la grave au frontispice des temples.

II

Quand le pontife eut consacré cette église, il gravit les degrés de cet autel, y célébra les saints mystères et appela des cieux l'Hôte divin qui devait y habiter. Puis, quand ce grand Dieu fut descendu sur l'autel, il ouvrit le tabernacle, l'y déposa, l'y enferma, après quoi il put dire en toute vérité : « C'est ici le tabernacle de Dieu avec les hommes et il habitera avec eux. »

Or vous aussi, m. f., vous êtes les tabernacles de Dieu, car en vous aussi habite un hôte divin, l'Esprit-Saint qui vous a été donné au baptême et vous a faits enfants de Dieu et de l'Eglise. Et comme ce divin Esprit ne fait qu'un seul et même Dieu avec le Père et le Fils, c'est la Trinité tout entière qui habite en vos corps, comme dans un temple, comme dans un sanctuaire.

Ce prodige ne s'est pas seulement accompli au baptême, il ne s'est pas seulement accompli à la confirmation, où le St-Esprit s'est à nouveau donné à vous avec la plénitude de ses dons, il se renouvelle aussi et surtout chaque fois que vous communiez. Si la demeure où Notre-Seigneur daigne habiter sur nos autels porte le nom de tabernacle, quel autre nom vous donner à vous qui dans la sainte communion recevez le même Dieu et l'emportez dans vos poitrines ? N'auriez-vous fait que votre première communion, alors

même que depuis votre cœur serait resté fermé au Dieu à qui vous aviez juré de rester fidèles, vous n'en resteriez pas moins des temples que le Seigneur a habités, dans lesquels il demande à rentrer et d'où il n'est absent que parce qu'ils sont profanés.

Vos estis templum Dei vivi. Nous sommes donc les temples de Dieu ; quel honneur pour nous, mais aussi quelle responsabilité et que d'obligations en résultent pour chacun de nous ! Tremblons de profaner ce temple du Très-Haut. « Fuyez le péché et la fornication, » écrivait S. Paul aux Corinthiens. Et la raison de ce précepte, le grand apôtre la donne : « Ne savez-vous pas, continue-t-il, que vos membres sont le temple du St-Esprit et que cet Esprit-Saint habite en vous ? » Ces membres que Dieu a pétris et façonnés de ses mains ne vous appartiennent pas ; vous ne pouvez en disposer et en abuser à votre gré : œuvre de Dieu, ils appartiennent à Dieu. Et ne lui appartiendriez-vous pas par l'origine et la création, ajoute le saint apôtre, que vous seriez à lui quand même après la Rédemption. Certes, le Fils de Dieu vous a payés assez cher : *Empti enim estis pretio magno*... Glorifiez donc Dieu et portez-le avec respect dans votre corps : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro.*

Nous sommes les temples de Dieu ; or « *Domum tuam decet sanctitudo :* la sainteté doit faire l'ornement des temples du Seigneur. » Ce n'est pas assez de ne pas les souiller par le péché, ornons-les de toutes les vertus. Distinguons-nous des infidèles par notre vie sainte ; que notre modestie apparaisse aux yeux de tous et trahisse la présence mystérieuse du grand Dieu qui habite en nous. Que tout en nous glorifie le Seigneur. De même que les pierres de cette église, par leurs sculptures et leurs ornements, de même que ces voûtes, ces verrières et ces autels proclament la gloire de Dieu, qu'ainsi notre bouche et nos lèvres en prière, que nos regards suppliants, que nos mains jointes, que nos genoux fléchis, que tout notre être, toute notre personne enfin rende hommage à l'Hôte divin dont elle est le sanctuaire.

III

Nous sommes les temples de Dieu ; or, m. f., en choisissant notre cœur pour en faire son tabernacle, Dieu nous indique assez qu'il veut occuper la première place dans nos affections. Ce n'est pas qu'il exclue de cette affection toute créature : d'autres êtres chers, d'autres personnes aimées peuvent trouver place dans le sanctuaire de notre cœur, comme dans cette église matérielle, à côté du tabernacle qui renferme l'Hostie sainte, Dieu permet de placer et de vénérer l'image des anges et la statue des saints. Mais ce que Dieu veut, c'est que ces affections nous les surnaturalisions, c'est que ces êtres chers nous les aimions en lui et pour lui. On raconte que pendant les jours néfastes de la Révolution, des idoles de chair se virent, par endroits, placées sur les autels d'où on avait banni le vrai Dieu et reçurent à sa place des honneurs divins. Nous commettrions le même crime si nous chassions Dieu de notre cœur pour y substituer la créature.

Nous sommes les temples de Dieu ; soyons-en fiers et heureux. On se sent fort lorsqu'on possède en soi le Tout-Puissant. Comme il est consolant, au milieu des peines de la vie de se replier en soi-même, d'y trouver, plein de bonté, celui qui tient notre destinée entre ses mains et de pouvoir dire : « Dieu est avec moi, qu'ai-je à craindre ? »

Oui, soyons fiers d'être les temples de Dieu, car notre corps conservera jusque dans la mort son caractère sacré. A l'heure du trépas, avant de confier à la terre notre dépouille mortelle, on l'apportera dans cette église, et de même qu'en cette fête de la dédicace, dans toutes les églises consacrées, un cierge brûle devant chaque pilier marqué de la croix, ainsi autour de notre bière, autour de notre corps consacré brûleront des cierges, comme ils brûlèrent au jour de notre baptême lorsque nous fûmes consacrés temples du St-Esprit, comme ils brûlèrent en notre main au jour de notre communion solennelle quand le Dieu de l'Eucharistie vint en nous. Le prêtre, l'encensoir à la main, fera le tour de notre cercueil et offrira à nos membres consacrés l'encens que ce soir il fera monter vers chacun des piliers consacrés de cette église. A la fin des temps surtout, Dieu le ressuscitera, ressuscitera les corps de tous les chrétiens qui furent ses temples sur la terre et, comme le chante l'Eglise aujourd'hui, les fera entrer comme autant de pierres vivantes dans l'édifice du temple éternel que sera la Jérusalem céleste. Ainsi soit-il.

POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

I

LA SIGNIFICATION DE LA CÉRÉMONIE

Mes frères,

L'empressement que vous mettez à assister à la présente cérémonie qui chaque année à pareil jour se renouvelle dans cette église, montre que vous en comprenez hautement l'opportunité. Il pourrait se faire cependant que l'habitude en vienne à suppléer à la réflexion et que votre présence soit due à une sorte de tradition passivement suivie, à une coutume entrée dans les mœurs, plutôt qu'à une conviction raisonnée. Permettez-moi donc de vous en rappeler brièvement les raisons.

I

1. Nous voulons d'abord remercier Dieu de la victoire qu'il a daigné accorder à nos armes, voilà dix-sept années. Sans doute, son intervention n'a pas été miraculeuse comme elle le fut en certains épisodes de l'Histoire Sainte ou au temps de sainte Jeanne d'Arc. Mais il reste toujours vrai

qu'étant la cause première de toutes choses, c'est lui qui dirige les événements à son gré et donne la victoire à qui il lui plaît, même si les calculs humains semblent établir le contraire. En outre, pour n'avoir pas été éclatante pendant la dernière guerre, son action ne se révèle-t-elle pas clairement à tout esprit de bonne foi ?

Je le sais, il a permis que la guerre durât cinquante-deux mois et qu'elle fût marquée des deux côtés par des hécatombes inconnues aux siècles passés. Mais c'est que toutes les nations avaient à expier des fautes. Souvenons-nous, en ce qui nous concerne, de l'impudence avec laquelle la France officielle avait chassé Dieu de la vie publique. On s'était détourné de lui, on avait mis sa confiance dans le progrès matériel ; il fallait qu'on fût puni par où l'on avait péché et que l'on vît clairement à quoi aboutit le progrès matériel quand il n'est pas accompagné de la religion, seul ferment de civilisation.

A plusieurs reprises, cependant, Dieu montra qu'il voulait faire pencher la balance de notre côté. Il semble même qu'il nous ait laissé parfois arriver à deux doigts de la défaite pour bien montrer qu'il était seul l'auteur de notre triomphe. Quand la situation était presque désespérée, un incident survenait qui la rétablissait : alliances opportunes, erreur de calcul chez l'ennemi, sursaut inattendu de vaillance de la part de nos soldats, heureuse combinaison élaborée par nos généraux. Ce n'est pas sans raison qu'on a parlé du miracle de la Marne : miracle, rien moins, semble-t-il, n'était nécessaire pour tirer notre armée de la position critique où elle se trouvait. Nos grands chefs eux-mêmes ont été les premiers à parler des « impondérables » qui ont joué en notre faveur, et le maréchal Foch n'a pas caché sa conviction profonde d'avoir été l'objet de l'assistance spéciale de la divine Providence.

Peut-être n'avons-nous pas eu alors assez conscience de la part que Dieu a prise à notre victoire ; nous avons cru sans doute, sur la foi des affirmations d'une presse soucieuse avant tout de soutenir le moral de la population, que cette victoire nous était due et comme toute naturelle. L'histoire, mieux éclairée, enseigne que, humainement parlant, le contraire devait arriver. Remercions Dieu, et remercions-le par l'intercession de S. Martin, qui une fois de plus s'est montré bon Français.

2. Nous avons une autre dette de reconnaissance à payer, dont les créanciers sont les braves qui ont donné leur vie pour le salut de la patrie. La mesure de cette dette est l'étendue du sacrifice qu'ils ont consenti dans la générosité de leur âme. Or ce sacrifice est le plus grand qui se puisse concevoir, puisque la perte de la vie corporelle entraîne celle de tous les autres biens : parents, amis, possessions, plaisirs terrestres légitimes. Et ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que de longues souffrances ont souvent chez eux précédé la mort : qu'il me suffise de mentionner la séparation cruelle d'août 1914 et des enrôlements postérieurs, les marches pénibles avec un lourd chargement auquel s'ajoutait le poids de la chaleur, les campements mal abrités contre les intempéries, le séjour dans des tranchées remplies d'une eau glaciale, les veilles, la faim et la soif, l'angoisse à la perspective des attaques prochaines, la rude discipline des camps, la douleur causée par les blessures.

Ils sont morts pour que la France vive ; c'est pourquoi, alors qu'ils ont tant fait pour nous, il est juste que nous fassions pour eux ce qui est en notre pouvoir. Nous sommes complètement impuissants dans l'ordre temporel, en exceptant toutefois certaines possibilités d'assistance à leur famille, selon les circonstances. Mais il n'en est pas de même dans l'ordre spirituel. Parmi eux, un grand nombre peut-être souffrent encore les tourments du purgatoire, et cette supposition que je formule n'a rien qui doive vous surprendre. Je le sais, les théologiens, écho de l'enseignement de l'Eglise, font grand cas de la mort pour la patrie ; ils y voient une sorte de martyre qui participe dans une certaine mesure aux prérogatives du martyre proprement dit et ouvre un accès assuré au ciel. Mais prenons-y garde : il s'agit de la mort chrétiennement acceptée, en soumission à la volonté de Dieu, avec l'intention surnaturelle de pratiquer la vertu de piété commandée par Dieu.

Or cette intention, si confuse qu'on la veuille, a-t-elle existé chez tous nos soldats ? Beaucoup ne sont-ils pas allés au sacrifice comme poussés par une aveugle fatalité contre laquelle il eût été inutile de chercher à se révolter ? Et puis, la mort du soldat n'a point, comme celle du martyr, la vertu d'effacer tous les péchés et toute la peine due pour les péchés passés ; l'acte de charité qu'elle comporte en efface une large part, j'y consens ; aller plus loin serait téméraire. Et qui oserait nier que bien des consciences de nos soldats n'aient été chargées de lourdes fautes ?

Concluons donc que nous avons l'obligation de prier pour eux. Et nous ne pouvons mieux le faire qu'en offrant à leur intention le saint sacrifice de la messe. Le sang de Jésus-Christ, répandu à nouveau sur l'autel, possède la vertu suffisante pour laver aux yeux de Dieu la tache causée par les péchés du monde entier. Prions notre Sauveur d'en faire sentir abondamment les heureux effets à ceux qui, comme lui, ont versé leur sang pour leurs frères les hommes.

II

Après ce retour sur le passé, il faut maintenant considérer le présent. L'armistice du 11 novembre 1918 a pu mettre fin aux hostilités ; il n'a pu empêcher les tristes conséquences qui devaient résulter de cette terrible lutte. Après seize ans écoulés, il est clair que l'équilibre n'est pas encore rétabli et qu'il n'est pas encore près de l'être.

Au point de vue économique, l'outillage intensif auquel il avait bien fallu procéder d'abord pour fournir des armes et des munitions aux bel-

ligérants, ensuite pour reconstruire les régions dévastées, a engendré une surproduction dans tous les ordres, dont la conséquence normale devait être la crise dont nous souffrons aujourd'hui. C'est en vain que les techniciens les plus réputés préconisent les remèdes les plus variés. Les efforts tentés sont loin d'aboutir au résultat espéré. Des millions de chômeurs, avec leur famille, souffrent du froid et de la faim, et leur sort est digne de notre compassion au seuil d'un nouvel hiver. Beaucoup d'autres sont dans une situation voisine de la gêne ou de la misère Chacun se plaint de la stagnation des affaires, le commerçant et l'agriculteur ne peuvent qu'avec peine écouler leurs produits et n'en obtiennent qu'une rémunération insuffisante. Ce qui montre mieux que tout le reste la condition anormale où nous en sommes réduits, c'est qu'on en est venu à considérer comme une calamité l'abondance qui autrefois aurait été regardée comme un signe de prospérité ; sur certains points du globe on détruit délibérément des marchandises dont la privation se fait cruellement sentir sur d'autres.

Je ne m'aventurerai point dans le domaine de la politique : le ministre de l'autel doit porter plus haut ses regards. Toutefois je ne crois pas manquer à la réserve qui convient à la chaire chrétienne en me demandant avec vous si des secousses violentes ne l'ont pas ébranlé, si la stabilité gouvernementale nécessaire a été suffisamment assurée au cours des années écoulées, si les mesures prises se sont toujours inspirées du souci du bien public, si les querelles de partis ne menacent pas de dégénérer en guerre civile. L'avenir apparaît grevé d'une lourde inconnue.

Si l'on examine enfin les relations des nations entre elles, on n'est guère fondé à y trouver de nombreux motifs de confiance. Comme au temps du prophète Jérémie, chacun répète à l'envi le mot de « paix, » mais la paix se dérobe. On multiplie les ligues, les congrès ; le. hommes d'Etat des diverses nations s'assemblent fréquemment et élaborent les plus ingénieuses combinaisons pour éviter de sanglants conflits dont la seule pensée fait frémir d'horreur. Vaine précaution ! sur le continent africain le sang coule et beaucoup se sont demandé avec inquiétude si le redoutable fléau n'allait pas à nouveau gagner l'Europe elle-même.

En d'autres contrées, il n'est question que d'armements nouveaux et de préparatifs militaires. En même temps, les théories qui s'inspirent du paganisme proclament la légitimité du recours à la force pour imposer à des races prétendues inférieures la domination d'une autre race qu'on qualifie orgueilleusement de race supérieure. En surexcitant les élans d'un patriotisme mal compris, on accumule, pour ainsi dire, une masse énorme d'explosifs à laquelle une cause insignifiante peut suffire à mettre le feu, ce qui provoquerait des catastrophes irréparables. Les moyens d'action plus puissants dont disposeraient des belligérants éventuels rendraient une nouvelle guerre bien plus sanglante que celle de 1914-1918, où pourtant un si grand nombre de Français ont trouvé la mort.

Je ne dis pas ces choses, m. f., pour vous effrayer ou vous décourager. Du côté des hommes, il est vrai, nous devons constater une pénible impuissance pour assurer à l'humanité le bienfait de la paix. Mais du côté de Dieu tous les espoirs sont permis : c'est donc vers lui que nous devons tourner les yeux. Nous pouvons lui répéter la parole du Psalmiste, que le Souverain Pontife, à plusieurs reprises déjà, a faite sienne : « *Dissipa gentes quæ bella volunt.* » Il tient dans sa main les cœurs des peuples et de leurs chefs ; il les incline là où il lui plaît ; de lui la Sainte Ecriture dit : « *Arcum conteret et confringet arma et scuta comburet igni,* » c'est-à-dire qu'il réduit à néant la puissance des armes et donne la victoire à son gré. Redoublons donc d'instances dans nos prières.

Ne vous semble-t il pas au surplus, m. f., que si des nuages menaçants se sont amoncelés à l'horizon, c'est parce que ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées des peuples se sont trop fiés à leurs lumières, à leur habileté, à des secours humains, en négligeant systématiquement de s'adresser au Maître suprême des événements ? Sur le terrain national comme sur le terrain individuel la parole de Notre-Seigneur se vérifie : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît. » A-t-on suivi comme on l'aurait dû cette ligne de conduite ?

La prière, une vie chrétienne, voilà donc nos ressources pour toucher le cœur de Dieu en notre faveur et empêcher que son bras ne s'appesantisse sur le monde. En cette matière, ne nous déchargeons point sur nos voisins ou sur nos gouvernants ; comptons d'abord sur nous-mêmes. Si chaque citoyen avait une mentalité vraiment chrétienne, la France officielle recommencerait bientôt à honorer Dieu ; de même, si chacun s'acquittait convenablement du devoir de la prière, Dieu exaucerait bientôt nos vœux. Le St-Père, en prescrivant le célèbre triduum de messes qui ont été célébrées à la grotte de Lourdes en avril dernier, nous a clairement montré la route ; persévérons-y.

* *

Le passé, le présent et l'avenir, voilà donc les trois objets vers lesquels nous devons diriger nos intentions pieuses au cours de la messe qui va continuer. Daigne Dieu agréer nos actions de grâces pour la victoire de 1918 et nos supplications pour le soulagement des âmes des soldats morts pour leur patrie. Qu'il daigne aussi prêter une oreille favorable à la prière que l'Eglise lui adresse fréquemment, mais qui se fait plus pressante en ce jour : « *Ut regibus et principibus christianis pacem et veram concordiam donare digneris, te rogamus audi nos.* » Ainsi soit-il.

II

LA LEÇON DE NOS MORTS

Mes frères,

Nous avons voulu ce matin évoquer ensemble le souvenir de nos soldats tombés au champ d'honneur. Geste de reconnaissance auquel nous a conduits le souvenir fait d'admiration et d'amour que nous leur gardons ; geste de prière : nous avons voulu, pour le repos de leurs âmes, unir notre offrande personnelle à la grande offrande du Christ à la messe. Cependant cette journée serait incomplète si, devant leurs tombes ou leurs monuments, nous ne méditions sur leur exemple. Veuillez donc faire taire en vous toute autre préoccupation et, prêtant à mes paroles une oreille attentive, écouter la leçon de leur mort.

I

C'est une leçon d'*espérance,* d'abord. Ah ! certes, l'heure actuelle est plutôt une heure sombre dans l'histoire, une heure d'angoisse. Depuis quelques mois, les circonstances politiques, les relations internationales sont, pour l'Europe en général et pour notre pays en particulier, un flux et reflux perpétuel de menaces.

A l'intérieur, c'est la terrible crise, qui ne semble pas encore s'atténuer, qui pour certains même ne fait que grandir encore : la crise, source de restrictions et de pénitence forcée.

Vous qui avez combattu vaillamment pendant quatre années et qui, pour n'avoir pas donné votre vie sur le front, l'avez usée cependant en tenant jusqu'au bout, vous attendiez mieux, certes, du double sacrifice, celui des morts et le vôtre.

Allons nous pour autant nous décourager ? Non, car nous ne serions pas dignes de ceux qui, les armes à la main, ont eu le courage de mourir à la tâche et qui nous ont laissé, en tombant glorieusement, l'impérieux devoir de continuer et de parachever leur œuvre D'ailleurs, le découragement ne mène à rien, sinon à l'inertie et à la lâcheté. Or ce n'est point là ce qui convient aux heures graves et douloureuses comme celles que nous traversons.

Ce qu'il faut faire, c'est tenir, dans l'espoir que des jours meilleurs reviendront ; l'histoire perpétuellement recommence, et l'histoire nous dit que les malheurs des temps ont toujours été temporaires ; quand l'orage est passé avec ses ravages, le soleil et la vie réparent ses dégâts.

Et quand bien même certains d'entre nous ne devraient jamais voir de nouveau certaine prospérité qu'ils ont connue, ils doivent se dire, pour s'encourager, qu'ils préparent l'avenir de leurs enfants. Nos soldats non plus ne travaillaient pas pour eux quand ils donnaient leur vie.

Espérance donc, mais espérance fondée surtout sur Dieu ! Vous m'en êtes témoins, anciens combattants, beaucoup de ceux qui sont restés sur les champs de bataille avaient retrouvé le Dieu de leur Première Communion ; et s'ils montèrent à l'assaut avec tant de vaillance, c'est n'est-il pas vrai, qu'ils comptaient sur Dieu pour les recevoir de l'autre côté de la mort, pour accepter leur sang et leur donner en retour le salut de leur pays, pour châtier les coupables et venger l'innocent, pour assurer le pain quotidien à ceux qu'ils laissaient au foyer.

Et nous aussi, comme eux, ayons foi en Dieu. C'est aux heures pénibles, quand tout paraît désespéré, qu'il est bon et méritoire de se jeter entre les mains du Tout-Puissant. C'est ce que vous avez fait récemment, anciens combattants, soit à Lourdes, soit ici-même, en union avec Lourdes, il y a quelques mois. Et nous comptons sur cette prière, qui rejoint vos sacrifices d'hier, pour faire pencher la balance du côté de la paix.

II

Une seconde leçon à recueillir aujourd'hui, au souvenir de nos soldats, c'est une leçon de *sacrifice,* plus opportune que jamais. Car la loi du sacrifice est aujourd'hui universelle.

Elle frappe l'ouvrier, diminué dans son travail et dans son salaire ; elle frappe le paysan, dont le dur labeur, toujours égal à celui du passé, n'est plus assez rémunéré ; elle frappe les jeunes, qui voient se fermer devant eux toutes sortes de carrières désormais encombrées, qui ne peuvent orienter leur vie dans le sens de leurs goûts et de leurs désirs et se voient contraints parfois à des gagne-pain auxquels ils n'étaient pas destinés.

Loi du sacrifice, qui frappe aussi les vieux, ceux qui croyaient par leur travail et leur prudente économie s'être assuré une vie de repos, et n'arrivent pas à équilibrer leur modeste budget.

Loi qui frappe les petits également, leur rendant la vie plus dure, quand elle ne les condamne pas à souffrir même de la faim et du froid. Loi qui n'épargne personne, puisque ceux même qui, par leurs fonctions, avaient jusqu'ici travail et salaire assurés, viennent d'être frappés à leur tour.

Loi de sacrifice, loi de privations. Allons-nous nous révolter contre elle, nous aigrir, refuser notre bon esprit, prêter l'oreille aux meneurs, nous lancer dans des mouvements séditieux ?

Certes, nous avons le droit et même le devoir de chercher ensemble tous les remèdes possibles et nous ne sommes nullement obligés de courber le dos avec fatalisme : mais ces remèdes, il nous les faut chercher dans l'ordre, dans le calme et surtout dans un souci de charité, oubliant nos égoïsmes personnels ou collectifs, pour rechercher le bien de tous.

Et si nous réfléchissons que nos soldats ont sacrifié leur sang et leur vie, nous aurons plus de courage pour sacrifier, nous, à la cause commune un peu d'argent, un peu de confort, un peu de repos.

III

Je viens de l'indiquer, c'est la *charité* qui doit présider à nos efforts pour un mieux-être social ; c'est elle aussi qui doit être chez nous génératrice d'espérance et de sacrifice. Et cette loi de charité, c'est encore l'exemple de nos soldats qui nous la dicte.

Notre siècle est, plus que d'autres, je crois, le siècle de l'individualisme, du « chacun pour soi, » de l'égoïsme. Egoïsme privé, qui, insatiable, veut pour lui, au meilleur compte, le maximum d'avantages, et qui conduit certains à s'assurer le superflu au mépris de la misère du pauvre, quand ce n'est pas aux dépens de son nécessaire. Egoïsme collectif aussi, qui fait que certaines classes, mieux groupées ou plus fortes, assurent leur prospérité au préjudice des classes plus faibles plus ou moins exploitées.

Les malheurs actuels devraient nous ouvrir les yeux et nous faire comprendre que tôt ou tard l'égoïsme est puni. A tout vouloir attirer à soi, on attise les rancœurs, on excite les jalousies, les dissensions, les haines, en même temps qu'on bouleverse l'ordre social, et finalement c'est tout le monde qui paie les frais.

La charité, au contraire, met au service du petit la force des puissants, au service des miséreux le superflu du riche, au service des humbles les talents des grands. La charité répartit d'une manière plus équitable, suivant les besoins et convenances de chacun, les biens de ce monde. La charité incline les cœurs les uns vers les autres, elle est la source de la bonne entente, de la confiance et de l'ordre.

Nos soldats étaient animés de cet esprit, et ce qui les soutenait dans la lutte, ce qui les aidait à faire le sacrifice de leur vie, c'était, avec leur foi, la pensée qu'ils travaillaient ainsi au bonheur des autres.

« Unis comme au front, » voilà une devise qu'a fait naître la grande guerre, voilà l'expression de cet esprit de charité, d'union, qui devant le danger commun a fait tomber toutes les barrières sociales, religieuses, politiques, et a rapproché toutes les âmes. C'était en effet l'heure de s'unir, de s'aimer, de s'aider.

Dans les difficultés actuelles, c'est l'heure encore de revenir à cet idéal : « unis comme au front. » La charité fraternelle adoucira pour chacun l'épreuve de la crise. L'homme est un composé de corps et d'âme, il a un esprit et un cœur. Et tout en soulageant la souffrance physique, la charité saura éclairer les intelligences, rendre courage et confiance aux volontés débiles, panser les plaies du cœur.

Et pour nous encourager dans cette œuvre de charité à laquelle naturellement chacun doit apporter sa part, nous aurons le souvenir de nos héros, associé au souvenir du Christ qui disait : « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »

* *

La reconnaissance nous oblige à nous souvenir : nous y sommes fidèles. Elle nous oblige à prier : nous sommes ici pour cela. Elle nous oblige aussi à continuer vaillamment, sur le front du travail et de la peine, l'œuvre que nos soldats ont commencée et scellée de leur sang. Devant Dieu, et tout à l'heure, devant leurs tombes ou leur monument, jurons que nous y serons fidèles. Ainsi soit-il.

III

LA FIDÉLITÉ AU SOUVENIR

Sit memoria illorum in benedictione.

Que leur mémoire soit éternellement bénie.

(Eccli., XLVI, 14).

Mes frères,

Cette prière de l'auteur inspiré en faveur de ceux qui par leurs exploits ont mérité la reconnaissance des peuples me monte aux lèvres en ce moment où notre âme est pleine du souvenir de ceux des nôtres qui sont morts pour la Patrie.

I

En leur honneur, nous avons chanté ces vers d'un poète chrétien et patriote :

Nul ne saura la terre consacrée
Qui vous reçut de gloire ensevelis.
Mais la Patrie, heureuse et délivrée,
Vous défendra des douloureux oublis.

Malgré les années, nous nous souvenons, réalisant ainsi la promesse du poète. Nous nous souvenons d'eux avec reconnaissance, car personne n'ignore que c'est grâce à leur héroïsme que nous avons échappé aux horreurs de l'invasion, à la ruine, à la honte.

Nous nous souvenons d'eux avec admiration, car de l'avis de tous les peuples, de nos ennemis même, ils ont écrit avec leur sang les plus belles et les plus glorieuses pages de notre histoire nationale, déjà si belle et si glorieuse cependant.

Nous nous souvenons d'eux avec confiance. Un pays qui a vu sortir de son sein de tels hommes a le devoir, non seulement d'être fier, mais encore d'être sans crainte devant les incertitudes de l'avenir.

Nous nous souvenons d'eux avec piété, car, pour nous chrétiens, la mort n'est qu'une porte mystérieuse ouverte sur l'infini. Nous savons que nous commençons ici-bas notre vie, qu'elle se poursuit au delà du tombeau suivant la direction que nous lui avons donnée. Oui, m. f., il est une chose en nous que ni les fusils ni les canons ne peuvent atteindre : c'est la pensée, c'est l'âme d'où elle découle. Et l'âme d'un chrétien, tant de fois purifiée par le sacrement de Pénitence et nourrie par la sainte communion qui lui a donné le gage de la vie éternelle, l'âme d'un chrétien qui succombe en plein accomplissement du devoir —

et quel devoir ! — ne saurait manquer de recevoir du souverain Juge la récompense méritée.

Telle est notre conviction. Et c'est cette conviction qui nous fait les regarder comme des martyrs du devoir et de la fidélité. C'est elle qui nous a amenés aux pieds des autels pour y confier, en de ferventes prières, au Christ sauveur, au Christ immolé sur la croix qui nous ouvre en un grand geste de miséricorde et de pardon ses bras ensanglantés, ceux que nous avons perdus, nos bien-aimés défenseurs, ceux que nous pleurons toujours ; c'est elle qui nous fait répéter de toute l'ardeur de notre âme l'ardente supplication : « *Sit memoria illorum in benedictione !* Que leur mémoire soit éternellement bénie ! »

En Amérique, dans les jours de fête nationale, un ordre du gouvernement oblige les citoyens de tout âge et de toute condition à suspendre le travail, à demeurer en silence pendant une minute. Toute pensée particulière doit alors être laissée de côté. Chacun, dans ce moment solennel, doit penser aux événements que la fête rappelle et remercier Dieu des faveurs qu'il a accordées à la nation.

On conseille aux Français de faire la même chose aujourd'hui à onze heures, heure où le glorieux armistice mit fin à la guerre maudite.

Souvenez-vous, vous qui étiez avec moi à l'arrière, de vos rudes travaux, de vos angoisses mortelles de chaque jour, de vos prières quotidiennes aussi. Remerciez Dieu qui a soutenu votre courage, béni votre travail, exaucé vos inlassables et ferventes supplications. Ressuscitez en vous les généreuses résolutions que vous avez prises alors, persévérez dans la prière confiante, filiale ; vivez en enfants de Dieu aimants et reconnaissants.

Souvenez-vous, vous qui avez eu la gloire de défendre votre pays et le mérite de souffrir pour lui pendant de si longues années, des moments difficiles, des jours critiques, des heures où il vous semblait que c'était l'enfer, que tout était perdu pour vous et pour la Patrie. Vous avez élevé vos âmes vers Dieu, vous avez imploré le secours que lui seul — vous le sentiez bien — pouvait vous donner. Plusieurs d'entre vous me le disaient dans les lettres si émouvantes qu'ils m'ont adressées et que je garde comme de précieuses reliques. Souvenez-vous et faites ce que vous vouliez faire alors pour mériter que vos prières fussent entendues et exaucées !

Tous, tant que vous êtes, souvenez-vous que tous ont souffert de la guerre, que les santés sont affaiblies, que les nerfs sont malades, qu'un rien, une parole, un geste provoquent une souffrance. Soyez prudents. Ne blessez personne. Ne faites pas d'injustice. Ne critiquez pas. Ne blâmez pas. Ayez pitié de la souffrance d'autrui : ne l'augmentez pas !

II

Après cela, vous comprenez, cela va sans dire, que votre tâche n'est pas finie. Dans la vie des nations comme dans celle des individus, à un travail pénible succède un autre travail pénible, à une difficulté inattendue une autre difficulté, à une lutte une autre lutte.

Acceptez virilement, comme il convient à des vétérans, cette situation, quoiqu'elle ne soit pas celle que vous désirez et bien qu'elle contrarie votre amour du repos et votre désir de jouir en paix de ce que vous avez, et comme autrefois faites votre devoir, unis comme au front, patriotes comme au jour où la France vous a appelés pour sa défense, animés des nobles sentiments qui viennent de la foi comme à l'heure critique de la bataille, confiants, parce qu'on vous a enseigné que si les hommes s'agitent c'est Dieu qui les mène, résignés aussi parce que vous avez appris que si les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes, les vues de Dieu ne sont pas les vues des hommes, il n'arrivera rien que par sa volonté et ce qui arrivera sera un bien pour vous, car il vous aime plus et mieux que vous ne vous aimez vous-mêmes et personne ne peut vous empêcher de jouir de son affection.

Si je vous tiens ce langage, c'est parce que je sais que dans nos cœurs endeuillés par le souvenir que je viens de rendre plus vivant de ceux que la guerre nous a pris et angoissés par les événements tragiques de l'heure présente, il ne doit plus y avoir de place que pour les joies austères du devoir accompli avec l'aide de Dieu jusqu'au bout.

Sans doute, il en est parmi vous dont l'épreuve a pu blanchir les cheveux, alourdir les membres, courber les épaules. Mais, s'ils le veulent, l'esprit toujours plus illuminé des clartés de la foi, la volonté toujours mieux affermie dans le bien par la grâce d'En Haut, ils garderont, alerte et vigoureuse, la jeunesse de l'âme et bravement ils continueront la tâche et ils serviront utilement et glorieusement la Patrie.

Dites-vous cela, frères bien-aimés, dans votre minute de silence, pendant que sonneront les cloches de votre baptême, de votre première communion, les cloches de vos fêtes religieuses, de votre village aimé, pour le bien de la patrie française, pour votre propre bonheur, pour la gloire de Dieu qui vous a créés bons et qui vous veut bons !

POUR LA FÊTE DE S. MARTIN

I

SA VIE

Mes frères,

Le culte de S. Martin, en si grand honneur aux siècles passés, était un peu tombé en désuétude. Est-ce pour lui rendre sa splendeur et sa popularité d'autrefois que Dieu a permis qu'en 1918 la victoire fût accordée à nos armes en la fête même de ce grand saint ? Toujours est-il que, depuis cette époque, le onze novembre est devenu jour de

grande fête en France et dans tous les pays alliés, et partout où l'on a la pieuse pensée de remercier Dieu, ce jour-là, par une messe d'action de grâces, cette messe est la messe solennelle de S. Martin. Il n'est pas téméraire de penser qu'en faisant coïncider la date de l'armistice avec la fête de ce grand apôtre des Gaules, Dieu a voulu nous laisser entendre que ses prières n'étaient pas pour rien dans le succès de nos armes. Soyons-lui reconnaissants ; prenons-en occasion pour raviver notre dévotion et notre confiance en lui. Le récit de sa vie, que je vais vous faire, ne pourra que vous y aider.

I

Quoique choisi par Dieu pour évangéliser notre pays, S. Martin ne naquit point cependant sous notre beau ciel de France. Il vit le jour en Pannonie, dans la Hongrie actuelle, en l'an 316. Son père, tribun militaire, grade équivalent à celui de colonel, avait été envoyé sur ces frontières de l'empire romain, afin d'y maintenir en respect les Barbares qui, quelques années plus tard, devaient avec les Huns envahir notre pays. Soldat de fortune, vieilli dans le métier des armes, cet officier aimait passionnément son métier et n'en rêvait point d'autre pour son fils. D'autre part, païen fanatique, il ne connaissait pour lui et sa famille que le culte des idoles. Et cependant Dieu avait d'autres vues sur son jeune enfant. De bonne heure il lui avait inspiré l'amour de la vertu, et on montre encore aujourd'hui les grottes solitaires où le jeune Martin fut plus d'une fois surpris priant Dieu de tout son cœur.

Il avait douze ans quand son père, changeant de garnison, revint à Pavie, en Italie. Pavie était une ville toute chrétienne, possédant un évêque et une cathédrale. Quelle impression ne durent point produire les splendeurs du culte catholique sur l'âme pure du jeune enfant ! Nos offices sont si beaux, si touchants pour quiconque n'y assiste point, comme nous le faisons trop souvent, par habitude et sans attention ! Etant un jour entré dans une église, Martin fut captivé, il se fit instruire et prit rang parmi les aspirants au baptême, ou catéchumènes. Mieux que cela, il voulut se retirer dans la solitude pour s'y donner à Dieu tout entier.

Mais son père ne l'entendit point ainsi. Cette vocation imprévue, venant se mettre en travers de toutes ses espérances, l'irrita au dernier point. Père cruel et insensé, il jura de mettre fin à tout jamais au projet de son fils et le fit inscrire dans la milice. Dieu me garde de dire du mal de l'armée : elle est l'école de l'honneur et du dévouement ; toutefois je ne pense pas la calomnier en déclarant qu'elle n'est point précisément un noviciat pour les prédestinés du sanctuaire. Aussi en coûta-t-il à S. Martin d'aller servir l'empereur, lui qui ne voulait servir que le Christ. Mais, alors comme aujourd'hui, Dieu sut tirer le bien du mal et l'empereur romain, en envoyant Martin en Gaule, fut loin de songer qu'il lui envoyait un apôtre.

A Amiens où il est en garnison, notre héros demeure ce qu'il était : fidèle serviteur de Dieu. Son office était de faire des rondes de nuit, de visiter les postes et de faire son rapport sur les infractions à la discipline. C'est sans doute au cours d'une de ces rondes qu'il donna ce fameux coup d'épée, légendaire quoique parfaitement historique, coup d'épée qui tarit les larmes tandis que les autres font couler le sang. Une nuit, en plein hiver, arrivant près d'une porte d'Amiens, il vit un pauvre à demi-nu et tout grelottant. Pris de pitié, il cherchait quelque argent pour lui faire l'aumône, mais hélas ! il avait tout donné et il ne lui restait plus que sa chlamyde, c'est-à-dire son manteau d'uniforme. Il n'hésite pas : d'un coup d'épée il le fend par le milieu, en jette une moitié sur les épaules du mendiant et rejette l'autre sur lui. Puis il s'en va.

Or voici que la nuit suivante, durant son sommeil, Jésus lui apparut en songe, portant sur lui cette moitié de manteau donnée au pauvre inconnu. Et en même temps ce divin Sauveur montrait avec orgueil ce vêtement à ses anges : « Voyez donc, disait-il, c'est Martin encore catéchumène qui m'a revêtu de cet habit. » Jésus se souvenait sans doute de la parole dite aux siens : « Tout ce que vous ferez aux pauvres en mon nom, c'est à moi que vous le ferez. »

II

Chaque jour, Martin se plaisait à soulager les pauvres, à défendre les petits et les faibles, à instruire les peuplades voisines d'Amiens. Tant de vertus méritaient bien que notre soldat apôtre fût admis au saint baptême. Il le reçut, puis, entendant à nouveau l'appel de Dieu, il sollicita son congé afin de vivre dans la solitude. Malheureusement, au moment où il adressait sa requête, les Barbares venaient de franchir le Rhin et, à son insu, on était à la veille d'une bataille. L'empereur attribua sa demande à la peur. « Lâche, lui dit-il, c'est la crainte de la bataille, et non l'amour de la vie religieuse qui te fait déserter la milice. » Insulté, Martin sentit bondir son cœur de soldat et de chrétien. « Si vous doutez de ma bravoure, dit-il, demain je me tiendrai debout et sans armes en avant de l'armée, et au nom du Seigneur Jésus, armé du signe de la croix au lieu de casque et de cuirasse, je pénétrerai les bataillons ennemis. » On le prit au mot, mais le lendemain les Barbares effrayés étaient en fuite. A la prière de son serviteur, Dieu avait jeté l'épouvante dans leur camp et leur avait fait rebrousser chemin.

Libre enfin, Martin se rendit à Poitiers, près de S. Hilaire, alors célèbre dans toute la Gaule. Il suivit ses leçons et fit près de lui son séminaire. Mais, le moment venu d'être élevé au sacerdoce, son humilité s'effraya et il se retira à Ligugé, y fonda le premier monastère des Gaules et en fut

lui-même le premier moine. De son humble solitude où vinrent bientôt le rejoindre des disciples nombreux, il rayonnait dans toute la province, prêchant partout l'évangile de Jésus-Christ.

Les villes de la Gaule avaient été évangélisées, mais les campagnes restaient encore ensevelies dans les ténèbres du paganisme et *campagnard, paysan,* alors, était synonyme de *païen.* D'immenses forêts couvraient notre pays, surtout le Poitou et le Berry; c'est là que s'était retranché le druidisme, c'est sous les sombres ramures de ces bois séculaires que les prêtres gaulois venaient cueillir le gui sacré et offrir leurs horribles sacrifices humains. C'est aussi dans les profondeurs de ces lugubres sanctuaires que S. Martin s'aventura, la croix à la main et le nom de Jésus sur les lèvres. Mais que d'obstacles il rencontra, que de difficultés à surmonter! Heureusement, Dieu appuyait sa parole par des miracles éclatants. A sa voix plusieurs morts ressuscitent; d'un signe de croix il éteint les incendies, chasse les démons et opère quantité d'autres prodiges.

Le bruit de tant de merveilles devait s'étendre au loin et attirer l'attention de tous sur notre saint. L'évêque de Tours étant venu à mourir, son Eglise veuve voulut Martin pour pasteur et l'humble moine dut malgré lui courber le front sous l'imposition des mains et l'onction sainte qui le sacrait pontife. Vingt six ans durant, il gouverna cette Eglise avec sagesse et sainteté.

Mais en coiffant la mitre du pontife, en prenant en main la houlette pastorale, il ne quitta point la robe de bure du religieux. Dédaigneux des palais somptueux, il se retira près de la Loire, en des grottes solitaires qui sont encore aujourd'hui un but de pieux pèlerinage. Là il continue d'être l'apôtre des campagnes, le défenseur des opprimés, l'adversaire le plus étonnant de l'idolâtrie; miracles, courses incroyables, prédications, lutte avec le démon, fondation de monastères où fleurit la vie religieuse, institution d'évêques, oraisons prolongées, commerce surnaturel avec Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les Saints, rien n'est étranger à cet « homme ineffable, » comme l'appelle la sainte liturgie.

Son zèle ne se borne pas à l'Eglise de Tours ni même seulement à la Gaule; il s'étend à la Belgique, à la Germanie, à l'Italie, à l'Espagne, où son souvenir est resté aussi vivant que chez nous.

III

Le moment approche, cependant, où Dieu va récompenser tant d'activité et de dévouement pour sa cause. S. Martin, âgé de quatre-vingt un ans, était allé jusque sur les confins de son diocèse, à Candes, pour rendre la paix à cette paroisse que la discorde divisait. Il y tomba malade, accablé sans doute par l'âge, les fatigues du voyage et la rigueur de la saison avancée. Aussitôt les prêtres, les moines et les fidèles d'accourir près de leur père et pasteur, non seulement de Tours, mais de Poitiers, de Ligugé et de toute la France. Tous le conjuraient avec larmes de ne les point quitter. Et S. Martin, étendu sur la cendre, les yeux au ciel, de répondre : « Si je suis encore nécessaire à votre peuple, Seigneur, je ne refuse point le travail, que votre volonté soit faite. »

« O homme ineffable! s'écrie l'Eglise dans l'office de ce saint, ni la fatigue ni la mort ne viennent à bout de l'abattre; il ne craint pas de mourir, pas plus qu'il ne redoute de vivre. » Tant il est vrai, m. f., que pour l'homme détaché de ce monde et tout entier dans les bras de Dieu, la mort n'a rien d'effrayant.

S. Martin avait largement mérité la couronne des saints et Dieu, estimant l'heure venue de la poser sur son front, le rappela à lui, le 11 novembre 397.

Mais voici qu'une discussion violente s'élève sur sa dépouille mortelle. Les moines de Ligugé, de Marmoutier et d'ailleurs, venus, au dire de Sulpice Sévère, au nombre de plus de deux mille, les nombreux poitevins qui les accompagnent réclament le corps du saint comme étant celui de leur abbé et de leur fondateur. D'autre part, toute la cité de Tours, qui s'est précipitée au-devant de son bien-aimé père, prétend bien ne s'en point dessaisir.

La nuit vint sans qu'on ait pu se mettre d'accord. Les poitevins étaient résolus d'enlever le corps de vive force dès le lendemain matin, mais les Tourangeaux, plus avisés, profitèrent du sommeil de leurs adversaires pour s'emparer de la sainte dépouille qu'ils emportèrent par une fenêtre, de peur de réveiller les gardes postés aux portes. Le précieux fardeau fut déposé en toute hâte dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne et qui, en un clin d'œil, descendit au milieu du large lit de la Loire. Tout le peuple de Tours suivit sa conquête en faisant retentir l'air des hymnes sacrées et des louanges du Seigneur; sur les deux rives du fleuve, les populations elles-mêmes répondaient aux chœurs des clercs qui montaient l'embarcation. Ce convoi funèbre fut donc un véritable triomphe.

A Tours, on organisa une procession régulière, selon les rites de l'Eglise, et on conduisit le précieux corps dans le cimetière des chrétiens, hors de la ville, en attendant qu'un des successeurs de notre saint sur le siège de Tours érigeât la magnifique basilique où ce saint corps fut transporté cent ans plus tard et où les foules vinrent le vénérer pendant tant de siècles.

Oui, quel triomphe! et cependant ce triomphe décerné ici-bas à la dépouille mortelle de S. Martin n'est rien, comparé à celui dont fut l'objet son âme à son entrée en paradis : « Les anges et les archanges, chante aujourd'hui l'Eglise, en sont dans la joie, le chœur des saints l'acclame, la troupe des vierges l'invite en lui disant : « Demeurez éternellement avec nous. »

II

UN BEAU GESTE DE CHARITÉ, UNE BELLE PAROLE DE VAILLANCE, UN BEL ÉLAN DE FOI

Mes frères,

S. Martin tient une place unique aux origines de notre nation. Dans une de ses leçons au Collège de France (1930), le maître historien Camille Jullian, tout protestant qu'il fût, n'hésitait pas à déclarer que l'influence de l'apôtre des Gaules « était le phénomène le plus considérable de l'histoire du christianisme, après le nom, la vie et le souvenir du Christ. » Un signe assez voyant de cette influence, c'est sa célébrité chez nous : quatre mille églises de France l'ont pour patron et plus de cinq cents villages portent son nom.

Certes, sa renommée est universelle. On retrouve dans tous les pays de chrétienté, taillée dans la pierre ou peinte sur la toile, la scène la plus connue de sa vie : la scène du partage du manteau. Elle est à St Martin de Cantorbéry, à St-Martin de Cologne, à Liège, à Logrono, à Lucques, dans les grandes villes et dans les bourgs.

Pourtant nulle part il ne fut et ne reste populaire comme chez nous. La St-Martin, c'est une date. On dit aussi bien la St-Martin ou le 11 novembre.

Et ces deux mots rapprochés nous rappellent qu'un nouveau lien est venu resserrer l'alliance du grand thaumaturge avec notre pays. Le 11 novembre 1918, l'armistice, présage de victoire et de paix, ordonnait le « cessez le feu » sur toute la ligne du front. Ceux qui croient pensèrent qu'il y avait plus qu'une coïncidence dans cette association de la victoire et du nom de S. Martin.

Ce n'est pourtant pas la page glorieuse qu'a écrite dans nos annales, par ses prédications et ses miracles, le moine évêque S. Martin, que je voudrais retracer et illustrer dans ce panégyrique de votre patron. Pareil éloge relève surtout de l'historien. Après tant d'autres, il vient d'être repris de main de maître par un professeur d'un de nos Instituts catholiques [1].

En cette St-Martin de chez nous, je ne veux que grouper quelques leçons chrétiennes de votre protecteur autour des images les plus connues de sa vie. Elles traduisent un beau geste de charité, une belle parole de vaillance, un bel élan de foi. Foi, vaillance, charité : ne sont-ce pas les éléments mêmes de toute solide armature chrétienne ?

I. — *Un beau geste de charité*

L'épisode le plus répandu de la vie de S. Martin, celui que l'art a partout reproduit au tympan des portails de nos églises et au-dessus de nos autels, celui que connaissent les moins versés dans l'hagiographie, l'épisode du manteau partagé, date d'avant son baptême.

[1] *La France au-dessus des races*, par le R. P. Gorce, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Toulouse.

S. Martin, né au début du IV^e siècle, en 316, en Pannonie, n'appartenait pas en effet à une famille chrétienne. De race slave ou de race celte, ses parents étaient païens. Plus tard, aux prières de son enfant, la mère recevra le baptême ; mais jusqu'au bout son père refusera de se convertir.

Mais, suivant un mot fameux, c'était une âme naturellement chrétienne.

Les déplacements de son père, centurion ou, comme on dirait aujourd'hui, capitaine dans l'armée romaine, l'amenèrent avec sa famille et la garnison paternelle dans la Haute Italie, à Pavie.

A cette époque, grâce à l'édit libérateur de Constantin, l'Eglise prenait sa place au soleil. Elle pouvait déployer la solennité de ses cérémonies jusqu'alors enterrées dans les catacombes. L'ambiance sympathique, voire protectrice, de l'Empire, favorisait ses conquêtes pacifiques.

Martin fut du nombre de ceux qui vinrent à elle. Il n'avait que 10 ans. La démarche était d'autant plus spontanée de sa part que ses parents restaient réfractaires à l'Evangile.

Une longue préparation préludait alors au baptême : le catéchuménat. Il fallait instruire et éprouver ces païens qui se tournaient vers l'Eglise, quelques-uns peut-être parce qu'elle était la religion de l'Empire. Martin resterait plus de dix années simple catéchumène et ne serait baptisé qu'à vingt et un ans.

Pourtant ce candidat au baptême était déjà chrétien de cœur. Il se sentait même des aspirations héroïques. A l'âge des premiers appels de Dieu, à douze ans, il se découvrait la vocation monastique et rêvait de vie entièrement consacrée à Dieu, à la façon des solitaires de la Palestine et de l'Egypte.

La volonté paternelle vint contrarier ces désirs et le força d'embrasser la carrière militaire.

C'est pendant cette période que se place l'épisode qu'a popularisé son iconographie.

Sur la façade d'une maison d'Amiens on pouvait lire une inscription qui disait en substance : « C'est ici que S. Martin donna à un pauvre la moitié de son manteau. »

C'était pendant ce rude hiver où Julien l'Apostat faillit être asphyxié à Lutèce. Le froid était plus rigoureux encore pour les pauvres sans abri. Un jour, comme il traverse la porte de la cité d'Amiens, Martin rencontre un mendiant, presque nu, transi par la bise. Le catéchumène est ému. Mais il n'a plus une seule pièce de monnaie sur lui. D'un geste rapide, il détache son manteau d'officier, le fend en deux d'un coup de sabre et jette l'une des moitiés sur les épaules du malheureux [1].

[1] Telle est la version courante de ce fait le plus célèbre de la vie de S. Martin. Depuis, la science critique a soulevé plusieurs objections. On a dit entre autres que les deux moitiés d'un manteau qui protège un homme contre le froid ne peuvent, séparément, empêcher deux hommes de grelotter.

Camille Jullian a proposé cette explication. Les manteaux des chefs militaires du grade de S. Martin étaient frangés de bandes d'or pur. S. Martin aurait coupé son manteau dans le sens de la largeur et abandonné au mendiant la moitié la

La nuit qui suivit, une apparition éblouissante du Christ récompensait ce beau geste de charité. Celui qui a dit : « Ce que vous aurez fait au moindre d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait, » se montrait au chef romain enveloppé dans la moitié de son manteau et environné de ses anges à qui il déclarait : « Celui-ci est Martin, le catéchumène, qui m'a couvert de ce manteau. »

Avant même son baptême, S. Martin est pour nous l'exemple de cette charité qui est par excellence le commandement du Christ.

II. — *Une belle parole de vaillance*

Cette apparition porta le coup de grâce. S. Martin demanda le baptême. Ce fut seulement par déférence pour ses chefs qu'il retarda encore de deux ans sa démission de l'armée.

Maintenant le voilà libre. Il va pouvoir réaliser les aspirations de sa jeunesse.

S. Hilaire, évêque de Poitiers, remplissait alors les Gaules de la renommée de sa science et de sa sainteté. Martin se met à son école. C'est sous sa direction qu'il fera l'apprentissage de la vie monastique.

Le grand évêque apprécie à sa valeur la recrue que la Providence lui envoie. Il veut en faire son diacre. L'humilité de l'officier converti s'y refuse pour l'instant et il n'accepte des mains de son maître que l'ordination d'exorciste.

L'exil momentané d'Hilaire en Phrygie sépare pendant quelque temps le disciple de son maître. S. Martin s'en va mûrir sa première éducation à la sainteté dans une île déserte de la côte de Gênes, où il mène cette vie érémitique entrevue autrefois dans ses rêves d'enfant. Il y reste jusqu'au retour d'Hilaire dans sa ville de Poitiers.

Il reprend sa place à ses côtés. Avec lui il fonde le célèbre monastère de Ligugé, d'où monte encore aujourd'hui la prière des moines, et qui semble avoir été le premier monastère des Gaules (360). Il en fait le port d'attache de ses prédications dans les contrées avoisinantes.

Dieu ajoute à l'éloquence de cette évangélisation l'éclat des miracles. La réputation de Martin s'étend au-delà du Poitou. Il est déjà le thaumaturge.

Aussi le peuple de Tours le demande pour évêque (371). Mais il reste moine sous les honneurs.

Il renouvelle à Tours ce qu'il avait fait à Poitiers : il fonde, à deux kilomètres de sa ville, ce monastère de Marmoutier, l'émule de celui de Ligugé, et dont les ruines sont encore debout.

Pendant vingt-cinq années, il mènera de front les fatigues de la vie missionnaire et les obligations de la vie monastique. Il sera le modèle du contemplatif et de l'apôtre. Il parcourra son diocèse pour y remplir sa charge de Pontife et donnera l'exemple de la prière et de la discipline à ses quatre-vingts religieux de Marmoutier.

Après cela — et tant d'autres œuvres multiples de cette vie si bien remplie que je passe sous silence, pour ne mettre en lumière que le triptyque de charité, de vaillance et de foi que j'ai voulu mettre sous vos yeux — il semble que le vieil évêque pouvait aspirer au repos.

L'heure approchait en effet où Dieu allait le rappeler à lui.

En cette année 397, il s'était rendu à Candes, à l'extrémité de son diocèse, afin de pacifier un différend qui divisait les desservants de cette paroisse.

Sa mission accomplie, il se disposait à rentrer dans sa ville de Tours, quand la maladie le terrassa soudain. A son âge, il ne pouvait s'y tromper. C'était l'alerte providentielle.

Il réunit les disciples qui l'avaient accompagné, il leur confie ses pressentiments, leur fait ses adieux.

Découragement et désolation de son entourage. Pourquoi le bon Dieu leur enlève-t-il le berger au moment où le troupeau a le plus besoin de lui ? Ils supplient leur père d'obtenir un sursis du ciel.

Emu, S. Martin, malgré les ans et les infirmités, trouve encore le courage de faire à Dieu cette prière que reprend son office : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail : que votre volonté soit faite ! »

Parole de vaillance, qui inspire à l'historien Sulpice cette réflexion admirable et si juste : « Homme ineffable ! ni la fatigue ni la mort ne viennent à bout de l'abattre ; il ne craint pas de mourir ; il ne redoute pas de vivre. »

III. — *Un bel élan de foi*

Mais l'heure du repos et de la récompense a sonné. Nous sommes des serviteurs inutiles. Dieu suscitera les hommes de sa droite qui mettront en valeur et développeront l'œuvre d'évangélisation de S. Martin.

Malgré sa prière et les larmes de ses disciples, lentement la fièvre consume le malade. Il ne veut aucun adoucissement. Comme au temps de sa jeunesse et de ses pleines forces, malade et âgé il est étendu sur la cendre et le cilice.

Maintenant qu'il ne peut plus agir, il prie. Ses yeux ne quittent pas le ciel. Ses mains et ses bras s'élèvent dans un geste suppliant pour lui, pour ses disciples, pour son Eglise.

Ses moines qui l'assistent ont pitié de lui. Ils le pressent de changer de position pour faire diversion à sa souffrance et tromper ses douleurs. Mais il leur répond : « Laissez-moi plutôt regarder le ciel que la terre ; que mon âme voie le chemin qu'elle suivra pour aller à Dieu ! »

Et comme si ce n'était pas assez de l'agonie du corps, voici que Satan veut tenter une suprême offensive contre son âme. Le saint le voit à ses côtés comme une bête de proie qui le guette, prête

plus riche du vêtement. Après une telle aumône le pauvre aurait eu le moyen de se vêtir et de se nourrir.

Explication ingénieuse, mais qui n'est peut-être pas nécessaire.

à se précipiter sur lui. Mais il lui tient tête avec toute sa confiance : « Qu'as-tu à faire ici, bête cruelle ? Tu ne trouveras rien, maudit, qui t'appartienne en moi. Le sein d'Abraham s'ouvre pour me recevoir. »

Le moribond disait juste. A cet instant même il rendait son dernier soupir. Le ciel s'ouvrait pour lui donner accès auprès de Dieu.

Mais jusqu'à la fin, jusque sur son lit de souffrances et de mort, comme autrefois dans sa vie ardente, il resterait pour nous un maître de vie chrétienne.

« Laissez-moi plutôt regarder le ciel que la terre ! Le sein d'Abraham s'ouvre pour me recevoir ! » Ces beaux élans de foi expliquent sa vaillance et sa charité. Quand on croit que le ciel existe, qu'il est la récompense de ceux qui auront légitimement combattu, qu'il est la vraie patrie où il faut établir ses désirs et son bonheur, alors le courage devient facile et on abandonne plus aisément ses biens pour le soulagement des autres. La foi est à la racine de toutes les vertus : la vaillance et la charité et toutes les autres fleurs de sainteté en sont l'épanouissement.

* *

S. Martin, apôtre des Gaules, protecteur de la patrie, des Français en grand nombre, et nous serons de ceux-là, vont vous prier en cette fête de faire éclater aux jours sombres que nous vivons votre puissance de thaumaturge.

Mais faites aussi comprendre à ces Français, et à tant d'autres qui ne vous prieront pas, que les nations, comme les individus, se sauvent ellesmêmes avec la grâce de Dieu.

Nous avons besoin de redevenir d'abord des hommes de foi, nous qui avons abandonné peu à peu l'Evangile que vous avez prêché à nos ancêtres. Beaucoup chez nous ne croient plus en Dieu... ou si peu ! Et pourtant il n'y a de civilisation, de prospérité et de paix qu'à la condition de le reconnaître.

La foi ramènera la vaillance. Malgré les insuccès ou les demi-réussites de nos œuvres humaines, nous ne nous découragerons pas. Nous saurons que nous sommes les artisans d'une œuvre qui nous dépasse et à laquelle nous travaillons à notre place providentielle : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Enfin, dans notre siècle égoïste et dur, en notre temps de misère, de chômage et de crise, réapprenez aux hommes de chez nous à partager comme vous ce qu'ils ont, pour que leurs frères aient au moins le nécessaire. La charité est la grande réconciliatrice des âmes. Il est plus facile d'aimer quand on se sent aimé. Ainsi soit-il.

POUR LES PREMIERS VENDREDIS [1]

I

Novembre

JÉSUS COMPATISSANT

SOMMAIRE — 1° Combien Jésus, durant sa vie mortelle, fut compatissant pour les misères humaines !

2° Combien maintenant au ciel il désire toujours de pouvoir les secourir !

3° Combien par conséquent ne doit-il pas désirer de pouvoir soulager les âmes du Purgatoire !

4° Que nous demande-t-il donc ?

Vous êtes-vous demandé, mes chers enfants, dans quel but Jésus accomplissait ses miracles ?

Oh ! sans doute, c'était pour manifester la puissance de son Père ; sans doute, c'était aussi pour prouver aux esprits les plus prévenus la divinité de sa mission sur la terre.

Mais il me semble qu'il y avait en même temps un autre motif qui répondait bien à la tendresse de son Cœur : c'était de soulager les souffrances, les misères humaines. Cette intention est manifeste dans la plupart de ses miracles, qui procèdent d'une tendre compassion.

Aveugles, sourds-muets, paralytiques, lépreux, infirmes de toute sorte arrivent nombreux vers lui : il les guérit tous. On lui amène de pauvres possédés du démon, dont le sort est ce qu'on peut concevoir de plus lamentable : il les guérit également, il les délivre de l'esprit malfaisant qui les tourmentait.

A Jaïre, un des chefs de la Synagogue, qui pleurait la mort de sa fille, il dit avec une infinie douceur : « Ne pleurez pas ! » et il lui rend sa fille.

A la veuve de Naïm, qui elle aussi pleurait son fils, son unique espoir, il adresse la même douce parole : « Ne pleurez pas ! » et il lui rend également son fils.

En voyant Marie, sœur de Lazare, pleurer son frère, lui, le consolateur de toute affliction, ne peut retenir ses larmes ; et après qu'il a été conduit au tombeau qui renferme la dépouille mortelle de son ami, avant de prononcer la parole de résurrection, il est de nouveau profondément ému, il pleure là de nouveau, au point que les Juifs ne pouvaient s'empêcher de dire : « Voyez comme il l'aimait ! »

Oui, le Cœur de Jésus fut véritablement le plus compatissant de tous les cœurs. Par combien d'autres exemples j'aurais pu le prouver !

* *

— Mais, me direz-vous, cette compassion pour les malheureux, Jésus la ressent-il encore maintenant qu'il est assis à la droite de son Père ?

— Nous ne pouvons pas en douter. Nous en avons pour garant la parole de S. Paul : « *Non habemus Pontificem qui non possit compati*

[1] Ces courtes allocutions ont été prêchées dans un collège aux Premiers Vendredis de l'année scolaire.

infirmitatibus nostris. Le Pontife que nous avons au ciel n'est pas tel qu'il ne puisse pas compatir à nos infirmités. » (Hébr., IV, 15).

Deux éléments constituent la compassion. Le premier, comme l'indique l'étymologie du mot, c'est un sentiment de souffrance que nous éprouvons à la vue du mal d'autrui et qui nous fait prendre notre part de sa peine. Le second, c'est une volonté émue, attendrie, de porter remède à ce mal, pour y mettre un terme, pour le faire disparaître, si c'est possible.

Le sentiment de souffrance, Jésus au ciel ne peut pas l'éprouver. Depuis sa résurrection, son humanité glorifiée ne peut pas souffrir. Mais la volonté émue, attendrie, de secourir les malheureux, n'est pas moins intense dans son Cœur que durant sa vie.

Si le poète latin a pu mettre dans la bouche d'une de ses héroïnes cette parole souvent citée : « Connaissant le malheur, je sais y compatir, » c'est à Jésus surtout que convient cette parole. Plus que tout homme au monde, il a passé par toutes les épreuves humaines, sauf le péché ; plus que tout homme, il sait ce que c'est que souffrir. Aussi, touché de compassion, ne cesse-t-il maintenant d'intercéder auprès de son Père pour nous secourir dans nos misères : *semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (Hébr., VII, 25).

Oui, le Cœur de Jésus n'est pas moins compatissant au ciel qu'il l'a été autrefois sur la terre.

* *

Mais vous vous demandez peut-être où je veux en venir avec ces considérations ? Le voici. Je veux vous amener à une conclusion pratique concernant les âmes du Purgatoire, à qui est consacré le mois de novembre.

Si le cœur de Jésus est si accessible à la pitié pour les souffrances de l'homme en général, combien il doit l'être surtout pour les souffrances des âmes du Purgatoire ! Combien il doit désirer de voir finir ces souffrances ! Combien il s'empresserait d'y mettre un terme, si la justice de Dieu le lui permettait !

Pourquoi ? Mais parce que ces âmes souffrent et de quelles souffrances ! Pensez à tous les maux qui ont désolé la terre, comptez toutes les misères qu'endure la pauvre humanité, réunissez-les en faisceau : quel effrayant faisceau de douleurs, de tortures de toute sorte ! et cependant rien de tout cela ne peut nous fournir une juste idée du Purgatoire.

Pourquoi encore Jésus désire-t il voir finir ces souffrances ? Mais parce que ces âmes aiment Dieu. Malgré les faiblesses qu'elles n'ont pas encore expiées, elles sont désormais fixées dans l'amour de Dieu. Elles n'aiment que Dieu, elles ne cherchent que Dieu, elles ne veulent que Dieu. Oh ! combien elles désireraient s'élancer vers lui ! Mais rien de souillé ne peut entrer au ciel. Et alors, dans l'ardeur de leurs désirs, elles s'écrient douloureusement : « Quand donc finira notre exil ? Quand donc s'ouvriront pour nous les portes de la patrie ? »

Pourquoi enfin Jésus-Christ a-t-il grande hâte de voir ces âmes sortir de cette prison ? Mais parce que Dieu les aime. Elles sont revêtues de la grâce sanctifiante qu'elles ne peuvent plus perdre. Malgré les taches qui les couvrent encore, Dieu reconnaît en elles son image ; il les regarde avec tendresse comme des enfants aimés ; il voudrait dès maintenant les récompenser de leur fidélité. Mais il ne le peut pas. Il faut auparavant que la justice soit totalement satisfaite.

Or, comment s'exerce cette justice ? Vous le savez, ces pauvres âmes ne peuvent plus rien pour elles-mêmes, ni par leurs vertus, ni par leur résignation, ni par leurs prières, ni par leurs soupirs. Il ne leur reste que l'expiation par la souffrance, jusqu'au paiement complet de leur dette, expiation qui peut être très longue et en tout cas est rigoureuse, inexorable.

Rigoureuse, inexorable, à moins que nous n'allions à leur secours par nos prières et nos bonnes œuvres. Car, vous le savez aussi, Dieu dans sa bonté veut bien recevoir ces prières, ces bonnes œuvres en satisfaction pour ces pauvres âmes, de telle sorte que leur sort est entre nos mains, qu'il dépend de nous de soulager, d'abréger leurs souffrances, d'obtenir même leur délivrance immédiate et leur immédiate entrée dans le ciel.

* *

Dès lors, comprenez-vous, mes chers enfants, ce que le Cœur compatissant de Jésus vous demande particulièrement pendant ce mois ? Il me semble que, lorsque votre âme se recueillera en lui devant le tabernacle, il vous fera entendre ces paroles : « O mes enfants, vous qui avez à cœur de m'honorer et qui cherchez souvent par quel moyen vous pouvez m'être agréables, je vous exprime aujourd'hui ce désir : *date eleemosynam,* faites l'aumône aux âmes du Purgatoire, à ces pauvres âmes qui souffrent tant et qui me sont si chères, à ces âmes dont quelques-unes peut-être vous touchent de si près. Faites-leur l'aumône de quelques prières : elles seront irrésistibles sur mon Cœur, — l'aumône de quelques communions ferventes : que pourrai-je vous refuser, alors que je me serai donné tout à vous ? — l'aumône de quelques indulgences, dont l'Eglise vous ouvre à chaque instant le trésor ; — l'aumône enfin de quelques sacrifices, travail bien accepté, règle fidèlement observée, lutte contre les mauvais penchants, petites souffrances quotidiennes généreusement supportées. »

Voilà, mes chers enfants, l'appel que vous adresse le Sacré Cœur. Je vous laisse le soin de faire vous-mêmes votre réponse à Jésus, tandis qu'il sera là tout à l'heure exposé à vos adorations.

SERMON POUR LA FÊTE PATRONALE D'UN SAINT RELIGIEUX

LA VIE RELIGIEUSE ET LA PERSONNALITÉ HUMAINE

Mes frères,

Au lieu d'attirer votre attention, comme je l'ai fait jusqu'ici, sur la vie du Patron de notre paroisse et les leçons qui en découlent, je voudrais aujourd'hui aborder devant vous un sujet qui, pour n'être qu'accessoire, possède cependant une certaine importance, car il me donnera l'occasion de faire dans vos esprits une lumière plus complète ou même peut être de redresser plus d'une idée inexacte.

Je me propose, en d'autres termes, d'examiner un grief que l'on entend formuler parfois contre le genre de vie adopté par notre saint protecteur : « La vie religieuse, affirme-t-on, est condamnable parce qu'elle étouffe la personnalité humaine ; elle comprime les aspirations les plus naturelles du cœur humain ; elle détruit les affections ; elle vise à faire de l'homme un automate bien réglé qu'un supérieur fait mouvoir à sa guise et dont les gestes sont imités uniformément par tous les membres d'une même communauté. »

On peut varier les expressions de cette objection ; le fond en est invariable : il consiste à relever une prétendue opposition entre la vie religieuse et les tendances foncières de notre nature. Cette opposition, on la met en relief par les reportages d'une presse d'information tendancieuse, et voilà le préjugé enraciné pour longtemps dans des esprits, même de bonne foi, qui manquent des éléments nécessaires pour rétablir la vérité.

Dans cette courte instruction, m. f., je ne prétends pas vous dire tout ce qui concerne la question. Je me bornerai à l'essentiel.

I

Tout d'abord, je ne ferai aucune difficulté de reconnaître que, dans l'assertion qui nous occupe, il y a une part de vrai. Oui, la vie religieuse comporte des renoncements, et sur bien des points.

1. S'il était besoin de s'en convaincre, il suffirait de relire les passages de l'Evangile qui en sont comme la charte. Au jeune homme qui lui demande conseil, Notre-Seigneur répond : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, puis viens et suis-moi. » Ailleurs il proclame bienheureux ceux qui auront quitté famille et richesses, ou même qui auront renoncé à fonder une famille pour le suivre. Bien plus, il faut se renoncer à soi-même : *abneget semetipsum,* c'est-à-dire à sa volonté propre, si on veut être le vrai disciple du Christ.

C'est sur ces bases qu'a été instauré l'état religieux. Celui qui l'embrasse émet trois vœux : le premier a pour objet la pauvreté, en ce sens qu'il interdit soit la possession soit seulement l'usage libre des richesses ; le second a pour objet la chasteté, en ce sens qu'il interdit tout acte charnel, même celui qui normalement serait légitime, par conséquent il exclut le mariage lui-même ; le troisième enfin promet l'obéissance à une règle et à des supérieurs : en l'émettant on sacrifie donc l'une des prérogatives auxquelles chacun est par nature le plus attaché, à savoir l'indépendance.

Quant à la règle à laquelle nous venons de faire allusion, elle établit un genre de vie dont l'austérité comporte des degrés, mais qui inclut toujours certaines obligations pénibles en elles-mêmes. Dans certaines congrégations, on rompt complètement avec le monde, on s'enferme dans un cloître pour y mener la vie commune, sans pouvoir en sortir ; les proches eux-mêmes, on ne les voit plus et on ne leur parle plus qu'à travers une grille. Dans d'autres, on se livre à des prières prolongées ; les religieux se lèvent au milieu de la nuit pour chanter au chœur les louanges de Dieu jusqu'au matin. D'autres sont vouées au soin des malades ; leurs membres sont destinés à passer leur vie entière au sein de l'humanité souffrante et à se livrer dans ce but à des besognes fort peu attrayantes. D'autres s'adonnent à l'instruction de la jeunesse, d'autres à la prédication, d'autres à l'évangélisation des infidèles. Certaines poursuivent plusieurs buts simultanés et leurs membres peuvent être appelés à changer d'occupations, à quitter même un champ d'action cultivé jusque-là avec amour, sur un simple signe de leurs supérieurs, pour se livrer à des travaux pour lesquels ils ressentent bien moins d'attrait.

Il faut enfin mentionner les pratiques de mortification proprement dites, telles que les jeûnes, les abstinences et certains châtiments corporels, destinés à plier la chair rebelle sous la loi de l'esprit et à expier soit les péchés personnels, soit même ceux des autres, car il faut des âmes vouées par profession à la pénitence : la solidarité qui unit tous les hommes le veut ainsi. De même que Notre-Seigneur, par ses souffrances et sa mort, a obtenu de son Père le pardon de l'humanité coupable, de même il convient que certains prennent à leur compte la dette contractée par leurs semblables envers la justice divine et travaillent à la solder. Dieu jadis promit au patriarche Abraham d'épargner la ville de Sodome s'il y trouvait seulement dix justes ; à l'heure actuelle, on peut affirmer sans crainte de se tromper que si les fautes des hommes n'ont pas encore appelé sur le monde les pires catastrophes, c'est à l'intercession et aux expiations volontaires des âmes innocentes qui peuplent les cloîtres qu'il faut l'attribuer.

2. Voilà donc la part du renoncement, et il faut bien avouer qu'elle n'est pas minime. Il convient toutefois de ne pas l'exagérer et d'en marquer nettement les bornes.

Tout d'abord, le religieux n'abdique aucune de ses affections, au contraire. Ses parents, son foyer, il les quitte corporellement, sans doute, pour répondre à l'appel divin, et cette séparation ne va

pas sans de cruels déchirements. Mais du fond de sa cellule, il pense à eux, il offre ses prières et bonnes œuvres principalement à leur intention, il demande surtout pour eux les vrais biens, ceux de l'âme, tels qu'une foi vive et la fidélité aux pratiques religieuses ; il implore surtout en leur faveur le bien suprême sans lequel les autres ne servent à rien : le bonheur du ciel, où tous ceux qui s'aiment seront réunis, sans avoir à craindre désormais la tristesse des séparations. Peut-on supposer que Dieu reste sourd à de telles supplications ?

Il ne saurait être question non plus, pour le religieux, de vouer à ses supérieurs une obéissance qui fasse de lui un jouet passif entre leurs mains. La loi naturelle et la loi chrétienne gardent toutes leurs prérogatives à son endroit. La règle des diverses Congrégations vient compléter, non supplanter ces lois, et l'autorité des supérieurs s'exerce exclusivement dans le cadre de cette règle.

C'est pourquoi ce serait une erreur de croire que les pratiques de pénitence en usage nuisent directement à la santé, car l'homicide, le suicide et tout ce qui y touche sont réprouvés pour tous les hommes sans distinction. Quand un religieux tombe malade, il est l'objet des soins les plus attentifs et les plus fraternels.

Il faut en dire autant de l'emploi des heures de la journée : prières mentales ou vocales, repas, récréations, travaux manuels s'y succèdent avec une sage discrétion, de manière à créer une saine variété qui donne à toutes les facultés la détente toujours nécessaire aux forces humaines.

Ici, m. f., je voudrais faire une remarque. Ceux qui critiquent la vie religieuse ont-ils pris garde à tous les renoncements qu'exige la simple existence des laïques ?

Ils protestent avec énergie contre la conduite des adolescents qui échangent le foyer de leurs parents pour le cloître, et ils trouvent tout naturel qu'un jeune homme aille au loin se créer une situation ou que la jeune fille suive son époux. Où est la différence ? S'il en est une, elle est en faveur des parents, car ceux-ci gardent toute l'affection de leur enfant devenu religieux, tandis que, souvent, le contraire se produit dans le cas du mariage.

L'obéissance, dit-on encore, est contraire à la dignité de la personne humaine, et ce fut là précisément un des prétextes de l'ostracisme dont furent frappés les religieux en France. Mais on oublie en même temps que tous nos jeunes compatriotes sont astreints par les lois de l'Etat à se courber, pendant le temps de leur service militaire, sous la rude discipline militaire, que tous ceux qui ont embrassé la carrière des armes, de l'administration ou de l'usine, doivent obéir à des chefs, que la femme est subordonnée à son mari, les enfants à leurs parents, l'élève à son maître. L'obéissance ! mais c'est le lot du plus grand nombre, et elle est nécessaire, car sans elle pas d'autorité, pas d'ordre !

On pourrait encore relever bien d'autres points de comparaison, mais force est de nous borner. Concluons seulement que, même humainement parlant, il est fréquemment vrai que le religieux a choisi la meilleure part. Il est temps maintenant de montrer les suaves compensations que Dieu réserve à ceux qui se sont consacrés à son service.

II

1. La première est celle d'une activité conforme aux goûts et aux tendances personnelles.

Dans la vie religieuse, en effet, règne la plus grande variété ; il y a place pour tous les attraits. Ceux qui aiment la solitude, le recueillement, la méditation peuvent s'enrôler parmi les Chartreux, les Trappistes ou les ermites Camaldules. Ceux qui aiment l'étude trouveront dans les bibliothèques des monastères bénédictins et durant les longues heures réservées au travail intellectuel toutes les facilités nécessaires aux recherches scientifiques. La vie active, telle que l'éducation de la jeunesse, le soin des malades, les œuvres du zèle apostolique, ont leurs congrégations ; partout où il y a du bien à faire, une charité à exercer, on peut être assuré qu'une famille religieuse se trouve qui en a fait son idéal.

Et ce n'est pas à la légère qu'on adopte cet état : de multiples stades préparatoires sont nécessaires. En quittant le monde, l'aspirant religieux entre au postulat, première initiation à la vie à laquelle il se destine ; ensuite vient le noviciat, période de formation qui ne comporte aucun engagement concernant l'avenir et peut cesser brusquement. Après le noviciat, qui a duré un an, sont émis des vœux temporaires pour une durée maximum de trois ans. Ce n'est qu'alors — et encore ce principe souffre-t-il des exceptions — qu'on peut s'engager par la profession perpétuelle.

Si l'on songe que dans tout ce laps de temps on a le loisir de s'examiner sur sa vocation et que toutes précautions sont prises pour sauvegarder la liberté des candidats, on se convaincra aisément que celui qui devient religieux, et religieux de telle congrégation en particulier, en avait le désir profondément ancré dans l'âme et qu'il peut dire en toute vérité avec le Psalmiste : « *Hæc requies mea in sæculum sæculi ; hic habitabo quoniam elegi eam.* C'est le lieu de mon repos pour toujours ; j'y habiterai, car je l'ai désiré. » (Ps. CXXXI, 14). Il se trouve donc dans une paix profonde, dans une intime satisfaction provenant de ce qu'il se sent bien dans sa voie.

Chez ceux qui restent dans le monde, en est-il toujours de même ? S. François de Sales disait que s'il y avait un noviciat du mariage, bien peu feraient profession ; et pourtant ceux qui en ont noué les liens sont bien obligés de continuer à les porter ! Que dire aussi de ceux qui ont embrassé une carrière peu à leur goût, uniquement parce que leurs parents ou les circonstances les y ont poussés !

2. Le renoncement aux biens terrestres a, lui aussi, sa contrepartie. La mortification, d'ailleurs,